



Affilié au  
Réseau Mondial de l'OMS  
des Villes et des Communautés  
Amies des Aînés



# CONCOURS 2025

## SENIORS, ACTEURS D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN DANS LA CITÉ



ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :



Les seniors se révèlent comme des acteurs essentiels de notre société, apportant leur richesse et leur expérience. Leur engagement dans la vie sociale, culturelle et économique devient de plus en plus visible et indispensable. En les accompagnant et en valorisant leur rôle, nous avons l'opportunité de construire des villes et des sociétés plus inclusives et dynamiques.

## **\*LES THÉMATIQUES**

**Pour cette nouvelle édition les candidats pourront déposer des dossiers répondant aux thématiques suivantes :**

### **1. Bénévolat et engagement des seniors**

*Valorisation des seniors en tant que bénévoles, valorisation des missions de bénévolat ciblées spécifiquement sur le public senior, mécénat de compétence, partenariat avec des associations*

### **2. La préparation à la retraite**

*Ateliers innovants de préparation à la retraite, formations, webinaires, club de futurs retraités, formations à la Transition Professionnelle, Séjours de préparation à la Retraite, journées d'information et de sensibilisation*

### **3. Défi écologique et défi démographique**

*Transition écologique et mobilités douces, espaces verts adaptés, ambassadeurs de la transition écologique, adaptation des logements et lieux de rencontre des seniors, agriculture urbaine et participation des seniors*

### **4. Vivre ses passions quel que soit son âge**

*Transmission des savoirs, actions intergénérationnelles, ateliers de création artistique, voyages et séjours découvertes et solidaires, réalisation de ses rêves*

### **5. Portrait d'ambassadeurs Villes Amies des Aînés**

*Valorisation des ambassadeurs aînés VADA, membres du comité de pilotage fortement impliqués, participants aux phases de la démarche Amie des Aînés*

### **6. L'habitat pour demain**

*Habitats innovants, constructions durables et innovations technologiques, accessibilité, parcours résidentiel*

### **7. Apprendre tout au long de la vie**

*Université du Temps Libre, MOOC pour seniors, ateliers numériques, séminaires et conférences, formations certifiantes, programmes d'éducation populaire*

### **8. Innovations numériques et utilisation des nouvelles technologies**

*Programmes d'inclusion numérique pour les seniors, tutorat numérique intergénérationnel, application de santé pour seniors, initiatives de téléassistance et domotique, jeux vidéos et applications ludiques pour seniors*

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## ARTICLE 1 : ORGANISATION DU CONCOURS

L'association Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (ci-après « l'Organisateur »), dont le siège social est situé 1 avenue Garibaldi à Dijon organise un concours intitulé « Seniors, acteurs d'aujourd'hui et de demain dans la cité » (ci-après « le concours ») du 3 février au 13 juin 2025.

## ARTICLE 2 : OBJET DU CONCOURS

Le concours a pour objectif de valoriser les initiatives et projets en cours d'expérimentation ou déjà mis en œuvre portés par les adhérents de l'association, contribuant à l'inclusion, au bien-être et au rôle actif des seniors dans la société.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans l'une des huit catégories suivantes :

1. Bénévolat et engagement des seniors
2. La préparation à la retraite
3. Défi écologique et défi démographique
4. Vivre ses passions quel que soit son âge
5. Portrait d'ambassadeurs Villes Amies des Aînés
6. L'habitat pour demain
7. Apprendre tout au long de la vie
8. Innovations numériques et utilisation des nouvelles technologies

## ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert exclusivement aux adhérents de l'association à jour de leur cotisation pour l'année 2025. Les participants doivent :

- Être majeurs ;
- Soumettre un projet en lien avec l'une des catégories précitées ;
- Les projets faisant l'objet d'une candidature peuvent être portés par la collectivité, par un ou plusieurs acteurs locaux (association, bailleur, organisme...) soutenus par la collectivité
- Respecter les conditions prévues par le présent règlement.

La participation au concours est gratuite. Les projets déjà primés les deux années précédentes ne sont pas autorisés à concourir de nouveau pour cette édition.

## ARTICLE 4 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les participants peuvent proposer un seul dossier par thématique pour le concours soit 8 au total. Il appartient aux collectivités adhérentes d'organiser ensemble des candidatures issues de leur territoire.

Les participants doivent :

- Compléter le formulaire d'inscription disponible sur ce lien
- Soumettre un dossier de présentation de leur projet comprenant :
  - Une description du projet
  - Un résumé du projet
  - Les acteurs et partenaires du projet
  - Le budget du projet
  - Les objectifs et bénéfices constatés
  - Des éléments visuels ou multimédias,

Les inscriptions doivent être envoyées avant le 13 juin 2025 par mail [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com) ou par courrier RVFAA, 1 avenue Garibaldi 21 000 DIJON.

## ARTICLE 5 : DÉROULEMENT DU CONCOURS

Phase de présélection : Un jury composé de membres nommés par l'Organisateur étudiera les dossiers soumis pour sélectionner les finalistes par catégorie.

Le jury final se réunira en octobre 2025.

Phase finale et remise des prix : les lauréats recevront leur prix lors du Salon des Maires qui se tiendra du 18 au 20 novembre 2025 à Paris. Les prix seront attribués par :

- Le prix du public : vote du public en ligne
- Les prix coup de cœur : décision du jury ;
- Les prix coup de pouce : décision du jury.

## ARTICLE 6 : DOTATIONS

Les lauréats se verront attribuer les prix suivants :

- **Prix du public** : Un certificat et un prix décerné par le public via un système de vote en ligne. Seul les projets ayant une vidéo pourront concourir. Ce prix vient en complément des autres prix (Prix coup de cœur, prix coup de pouce).
- **Prix coup de cœur** : un trophée, un podcast et des abonnements à des médias.
- **Prix coup de pouce** : un trophée, une dotation financière pour assurer la pérennité ou le développement de l'action dans une limite de 3 000€ et des abonnements à des médias.

Les prix seront remis lors de la cérémonie finale. Ils ne peuvent être ni échangés, ni remboursés.

## ARTICLE 7 : DROITS D'UTILISATION

Les participants autorisent l'Organisateur à utiliser les projets soumis, ainsi que les éléments visuels ou multimédias associés, à des fins de communication et de promotion, dans le respect des droits d'auteur.

## ARTICLE 8 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées dans le cadre du concours sont destinées à l'usage exclusif de l'Organisateur, conformément au RGPD. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en contactant [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)

## ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas d'annulation, de modification ou de report du concours pour des raisons indépendantes de sa volonté.

## ARTICLE 10 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

## ARTICLE 11 : LITIGES

Le règlement est soumis à la législation française. Tout litige relatif à l'application ou à l'interprétation du règlement sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Dijon.

## ARTICLE 12 : CONTACT

Pour toute question relative au concours, les participants peuvent contacter l'Organisateur à l'adresse suivante : [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)

# LES MODALITÉS

---

## \*CALENDRIER-PROCESSUS DE SELECTION

- **Jusqu'au 13 juin 2025** : dépôts des dossiers de candidature
- Pour les dossiers qui seront sélectionnés pour être finaliste, des compléments et précisions seront à apporter **au plus tard le 15 septembre 2025**
- **octobre 2025** : Jury pour désigner les lauréats
- **Novembre** : Salon des Maires pour la remise des prix aux projets lauréats

## \*VALORISATION DES PROJETS

- **Chaque dossier fera l'objet d'un partage d'expérience** mis en ligne sur notre site interne : [www.villesamiesdesaines-rf.fr/partage-experiences](http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/partage-experiences). Ces fiches seront également diffusées lors de divers évènements : colloques, formations, publications etc.
- **Les projets primés seront également mis en lumière sur les réseaux sociaux** (RFVAA et mécènes) **et dans la presse** régionale, nationale et spécialisée (articles, reportages, interviews etc.)
- **La participation au concours** inclut l'acceptation de **la publication des éléments fournis** lors de la candidature.

## \*LE JURY

- Le Jury est composé d'experts représentant les mécènes et partenaires du concours.

### ILS SOUTIENNENT LE CONCOURS 2025



## \*REMARQUES

- **Ce dossier doit obligatoirement être accompagné de visuels** (entre une et quatre photographies illustrant le projet) et peut également être accompagné de pièces jointes (vidéos, articles, documents internes...)
- **Détaillez un maximum chaque question** afin d'accroître vos chances de retenir l'attention des membres du jury
- **Veillez à respecter les espaces impartis** pour chaque question et le nombre de pages

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

---

Nom de l'action :

Membre du RFVAA :

Le projet est porté par :

Ville

Département

Région

EPCI

CCAS/CIAS

Association (avec le siège social situé dans la commune adhérente)

Organismes à but non lucratif (avec le siège social situé dans la commune adhérente)

Autre :

**Thématique principale dans laquelle s'inscrit le projet :**

Merci de ne cocher qu'une seule case

Bénévolat et engagement des seniors

La préparation à la retraite

Défi écologique et défi démographique

Vivre ses passions quel que soit son âge

Portrait d'ambassadeurs Villes Amies des Aînés

L'habitat pour demain

Apprendre tout au long de sa vie

Innovations numériques et utilisation des nouvelles technologies

## RÉSUMÉ DU PROJET

Décrire en quelques lignes le projet (4 à 5 lignes maximum)

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

---

## DESCRIPTION DU PROJET

Date de création du projet :

Contexte et origine du projet (Identification d'un besoin ? Demande de la population ? ...) :

Objectif(s) :

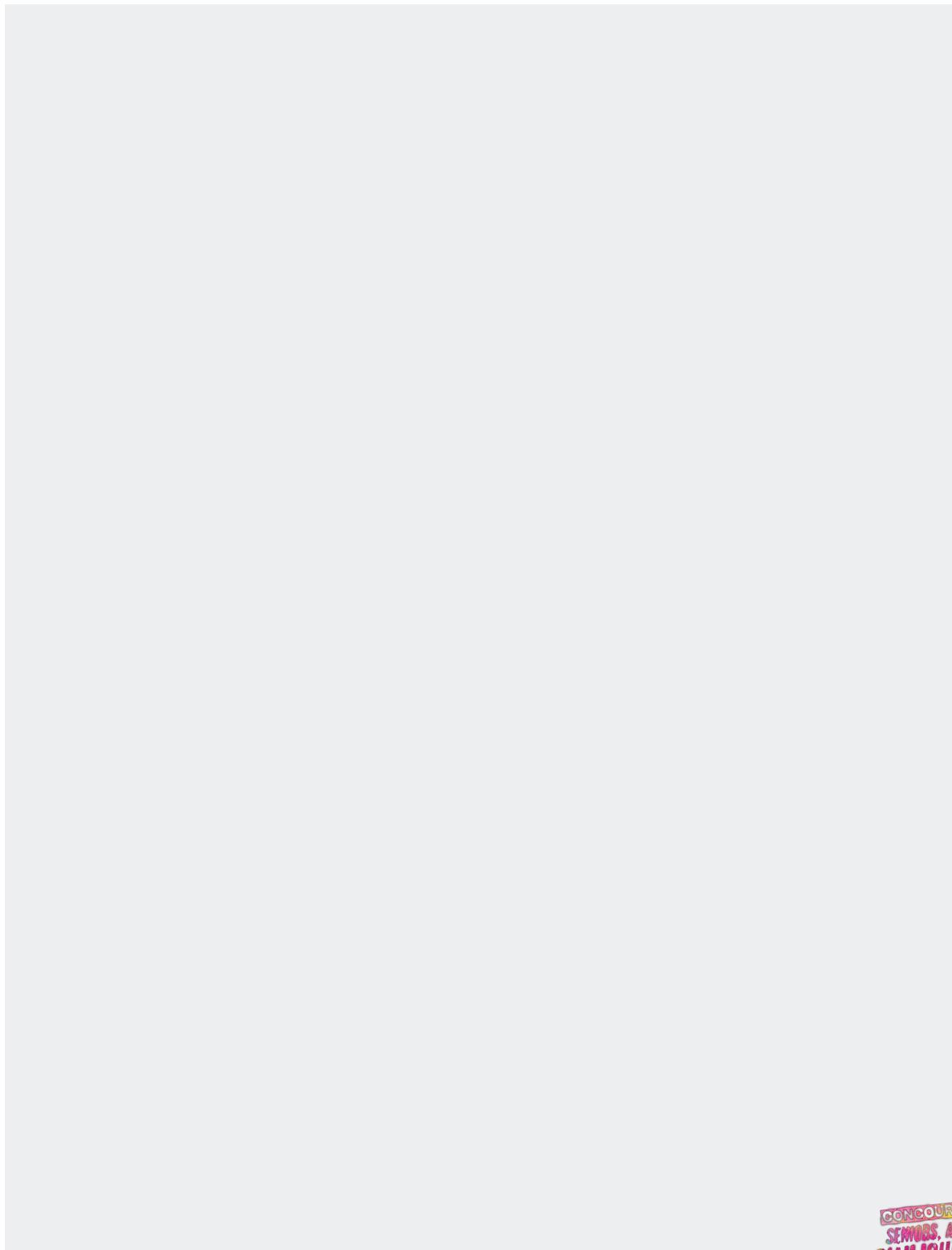
Description des différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet :

1. En amont (Elaboration et planification)

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

---

## 2. Pendant (Mise en œuvre et réalisation)



# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

---

## 3. Après (Evaluation et bilan)

### LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES DU PROJET

**Qui sont les bénéficiaires (Âge, nombre...) ? Ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre du projet ? Si oui, quel a été leur rôle ?**

**Liste des acteurs qui ont participé au développement du projet et leur(s) rôle(s) :**

**Liste des partenaires et leur(s) rôle(s) :**

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

---

## LE BUDGET DU PROJET

Quel est le montant global du projet ? A t'il bénéficié de cofinancements ? *(joindre votre projet de budget)*

## LES OBJECTIFS INITIAUX ET LES BÉNÉFICES CONSTATÉS

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

---

## COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CET APPEL A CANDIDATURES ?

Presse - Veuillez préciser :

Via un des outils de communication du RFVAA :

Site internet - Veuillez préciser :

Newsletter/Email - Veuillez préciser :

Réseaux Sociaux - Veuillez préciser :

Par un membre de l'équipe du RFVAA - Veuillez préciser :

Autre :

## CONTACT PORTEUR(S) DU PROJET

Élu(e)

Professionnel(le)

<p><b>Nom-Prénom :</b></p> <input type="text"/>	<p><b>Nom-Prénom :</b></p> <input type="text"/>
<p><b>Fonction :</b></p> <input type="text"/>	<p><b>Fonction :</b></p> <input type="text"/>
<p><b>E-mail :</b></p> <input type="text"/>	<p><b>E-mail :</b></p> <input type="text"/>
<p><b>Téléphone :</b></p> <input type="text"/>	<p><b>Téléphone :</b></p> <input type="text"/>